



Cantaron

Plan Local d'Urbanisme

Département des Alpes-Maritimes



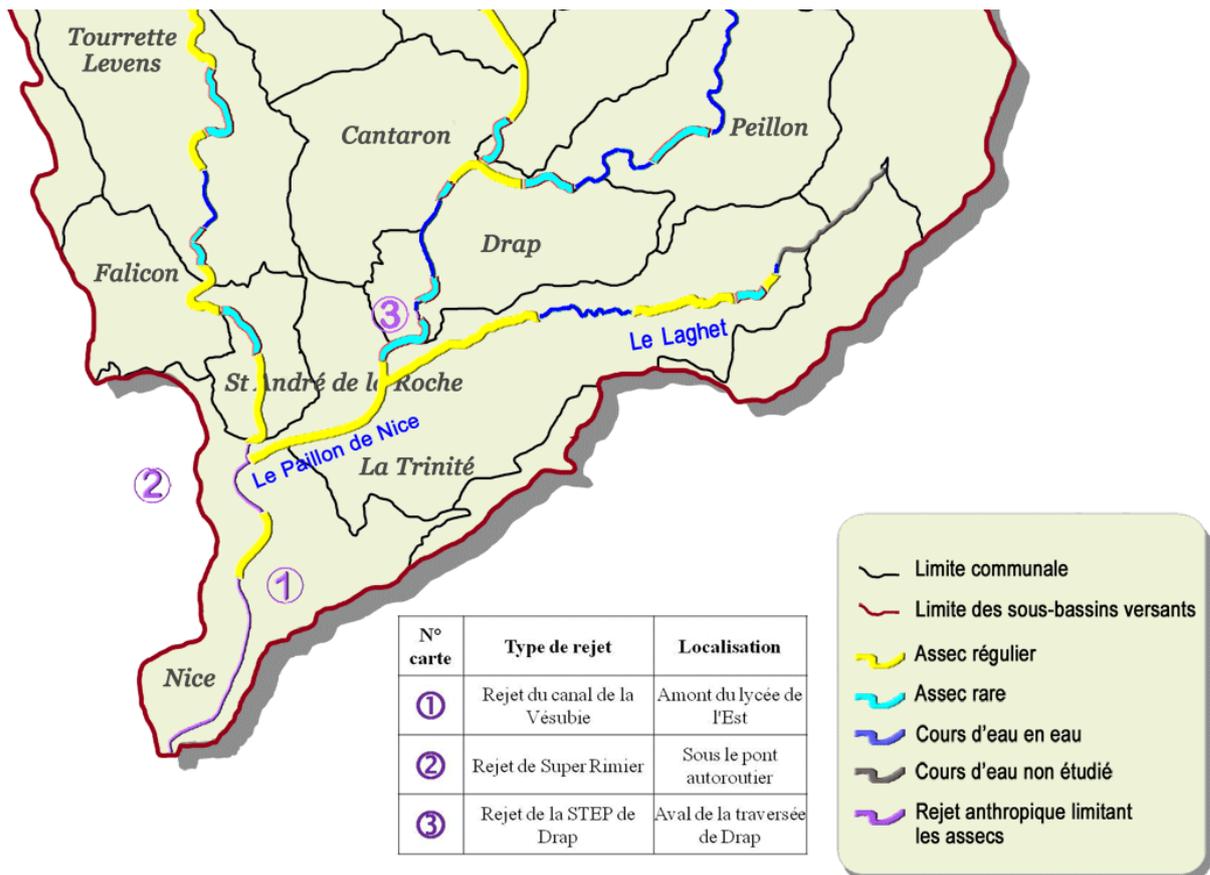
7B1

Notice des annexes sanitaires

La situation actuelle

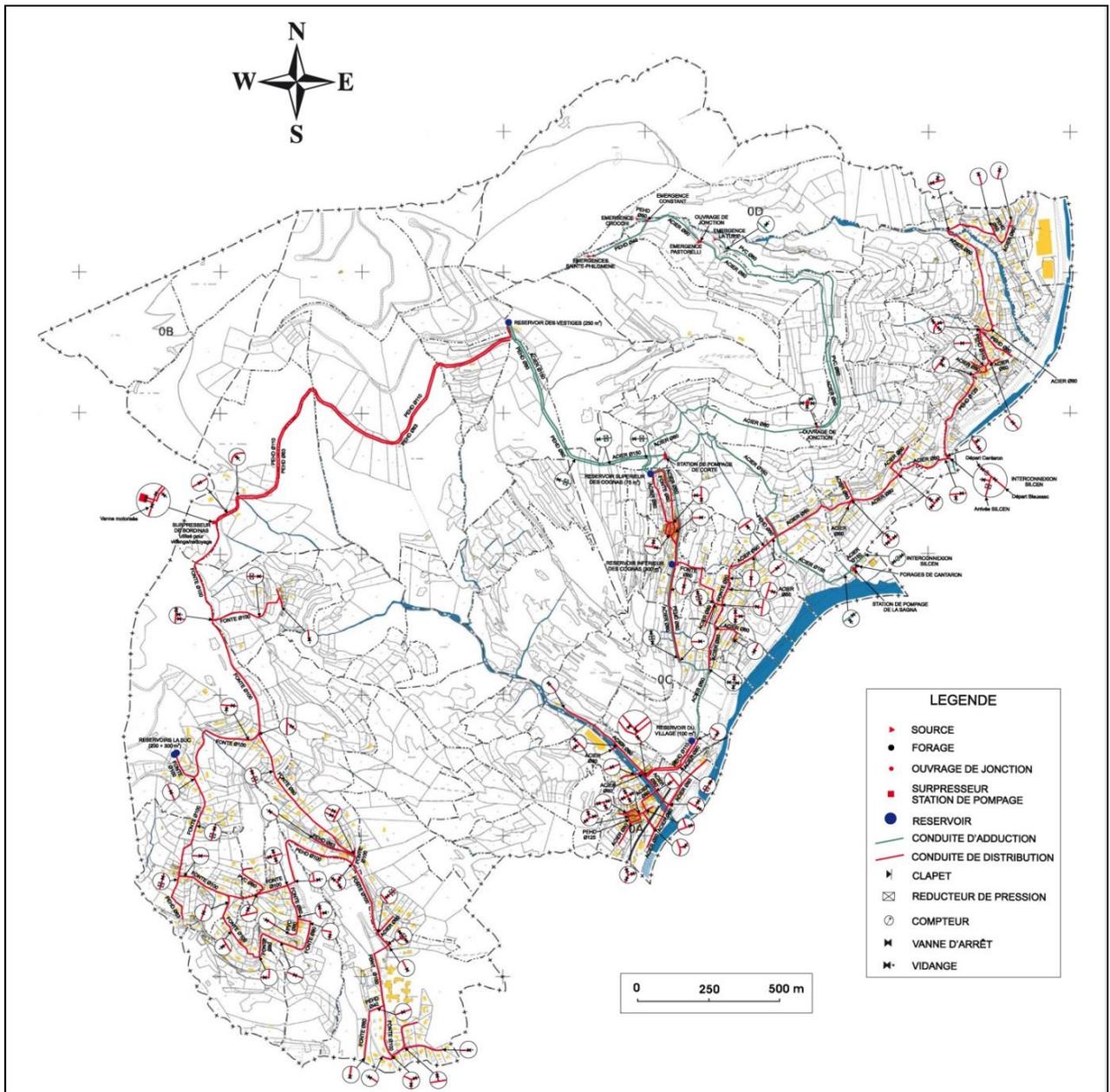
❖ La ressource

L'alimentation en eau potable de Cantaron est gérée par la commune. Elle provient essentiellement de ressources en eau souterraine par captage sur des sources. Le territoire compte 4 captages issus de la couche géologique « Calcaire et marno-calcaire du Crétacé supérieur » (Jonquier, Pastorelli, Bermondi et Sainte-Philomène) et un forage qui fournit 60% de l'AEP de Berre-les-Alpes, Blaussac, Contes et Châteauneuf-Villevieille.



Extrait de la carte des assecs et les écoulements superficiels du bassin des Paillons, Source : Contrat de Rivière des Paillons

Le patrimoine du service est constitué de 6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1225 m3,



Plan du réseau d'alimentation en eau potable de Cantaron, source : Commune

❖ La consommation en eau potable

En 2013, la commune recensait 558 abonnés pour une consommation totale de 71 799 m³.

❖ La qualité de l'eau potable

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Le Code de la Santé Publique impose des normes très strictes aux eaux destinées à la consommation humaine :

- Ne pas contenir de micro-organismes, de parasites ou toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- Etre conformes à des Limites de Qualité pour les paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme sur la santé des consommateurs ;
- Satisfaire à des Références de Qualité, valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation de risques pour la santé des personnes.

Ces textes définissent précisément le contrôle officiel (paramètres à analyser et fréquence d'analyse) et la surveillance à mettre en place par le délégataire. Cette surveillance comprend notamment :

- l'examen régulier des installations
- le contrôle de l'efficacité de la désinfection
- un programme de tests et d'analyses en fonction des risques identifiés que peuvent présenter les installations.

Légende					
Très bon état		Masse d'eau souterraine	Etat quantitatif	Etat chimique	Objectif d'atteinte du bon état
Bon état		Domaine plissé bassin versant du Var et Paillons	2012	2012	2015
Etat moyen					
Etat médiocre		Alluvions du Var et Paillons	2012	2012	2015
Etat mauvais					
Sous-bassin		Masse d'eau superficielle	Etat écologique	Etat chimique	Objectif d'atteinte du bon état
Paillons et Côtiers Est		Le Paillon de Contes	2012		2015
		Le Paillon de Nice	2012		2015

Qualité des masses d'eau sur Cantaron, Source : SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015

La qualité de l'eau sur le territoire de Cantaron est bonne, sauf pour le Paillon de Nice pour lequel l'état est qualifié de moyen.

La situation actuelle

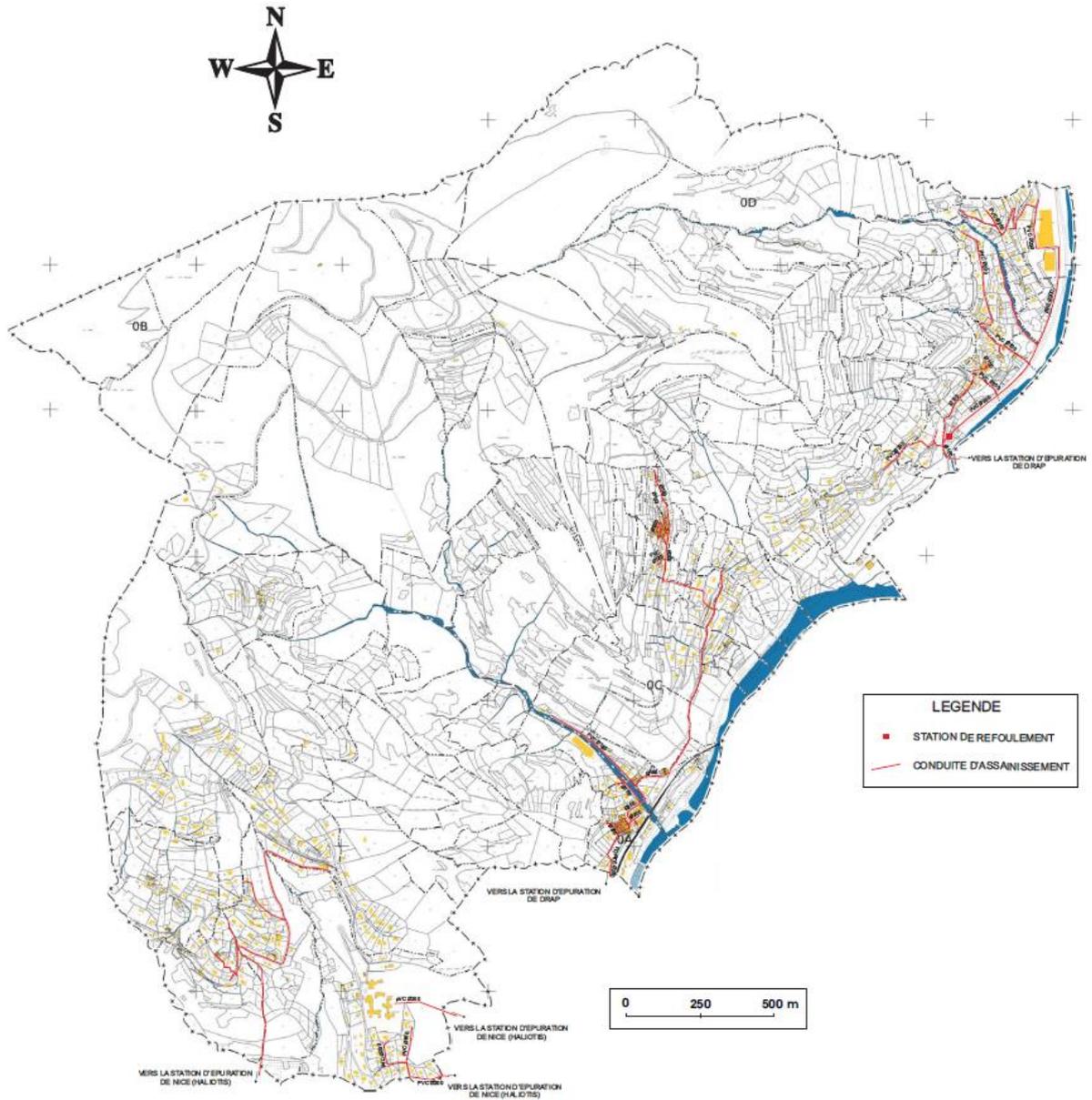
L'assainissement collectif de Cantaron est en régie communale et l'assainissement autonome est géré par le SILCEN. En 2013, la commune comptait 280 abonnés pour une production d'eaux usées de 16 850 m³.

Les eaux usées de Cantaron sont traitées à la station d'épuration intercommunale de Drap, créée en 1978 et dont la capacité d'assainissement s'élève à 20 000 équivalents habitants. Le fonctionnement de cette station est très satisfaisant : elle est conforme en équipement et en performance selon la réglementation de 2012 et présente de bons taux de rendements.

Rendements moyens annuels	MES <i>Matières en suspension</i>	DCO <i>Demande chimique en oxygène</i>	DBO5 <i>Demande biologique en oxygène</i>	NTK <i>Azote Kjeldahl</i>	Pt <i>Phosphore</i>
STEP Drap	97%	93%	97%	90%	78%

Taux de rendements moyens annuels sur les rejets de la STEP de Drap en 2009,

Source : SCoT du Pays des Paillons



❖ Mode de gestion

A l'échelle du Pays des Paillons, un habitant produit en moyenne 630 kg de déchets par an.

Sur la commune de Cantaron, les ordures ménagères et les emballages ménagers recyclables (EMR) sont collectés en régie puis traités à l'extérieur du territoire. Les autres types de déchets (papiers, verre et encombrants) sont collectés via des points d'apports volontaires.

Les EMR et les encombrants sont également collectés en régie intercommunale via le quai de transfert de Drap. Ils sont ensuite traités à l'extérieur du territoire des Paillons sur Nice et Villeneuve-Loubet.

La collecte sélective a été mise en place en 2005 sur la commune de Cantaron par l'intercommunalité. Le tonnage des déchets triés est en nette progression sur le Pays des Paillons mais reste en-deçà des objectifs du Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) en matière de collecte sélective.

Kg/an/hbt	Emballages	Papiers	Verre	OM Fermentescible
CCPP 2006	8,70	12,90	13,62	
CCPP 2009	8,00	16,39	22,56	
Objectif PEDMA 2020	20,00	30,00	38,00	34,00

Chiffres de la collecte sélective du Pays des Paillons comparés aux objectifs du PEDMA, Source : SCoT du Pays des Paillons

La déchetterie la plus proche, Sita Sud, se situe à 4 km au Sud de la commune.